

---

## Programme de Formation

---

# AIPR - INITIAL Opérateur (24) : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique

---



#### Objectifs pédagogiques

Préparer au passage de l'examen du ministère de l'environnement.

Être capable d'identifier les différents réseaux, ainsi que les risques liés aux interventions à proximité de ces derniers et donc de la réglementation ministérielle.

Sensibiliser les utilisateurs sur la réglementation, les différents réseaux et les risques identifiés.



#### Public visé

Toute personne travaillant à proximité de réseaux aériens ou enterrés



#### Prérequis

Savoir lire, écrire la langue française



#### Description

##### État des lieux

- Situation
- Stratégie retenue

##### Le guichet unique

- Mise en place
- Inventaire des réseaux

##### Projet de travaux

- Les étapes d'un projet
- La déclaration de projet de travaux (DT)
- Les classes de précision

##### Le chantier en phase d'étude

- Avant le chantier
- La déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

##### Pendant le chantier

- Le marquage piquetage
- Les documents obligatoires sur le chantier
- Les contrôles

##### Les bonnes pratiques

IFRB Nouvelle Aquitaine – 2 allée Duke Ellington BP 50004 87067 LIMOGES Cedex 3 - Tél. : 05 55 11 21 40  
Site de Bruges : 1 bis avenue de Chavailles – Maison du BTP – 33520 BRUGES – Tél. : 06 61 01 43 43  
e-mail : [contact@nelleaquitaine.ifrb.fr](mailto:contact@nelleaquitaine.ifrb.fr) - Site internet : <https://www.nelleaquitaine.ifrb.fr>  
SIRET : 398 462 887 00025 - Code APE 8559A / N° TVA Intracommunautaire :FR 55 398 462 887



- Le guide technique
- Les risques et principales recommandations

#### Les imprévus

- Gestion des imprévus
- La règle des 4A

#### Fin du chantier

- Les plans de récolement



#### **Modalités pédagogiques**

Méthode active et participative



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Diaporama reprenant le contenu du programme

Livret remis à chaque stagiaire



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Passage de l'examen AIPR : il sera mis à disposition de chaque candidat un terminal informatique individuel donnant accès à la plateforme QCM du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie  
Questionnaire à choix multiples



#### **Sanction**

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Attestation de formation



#### **Informations complémentaires**

Variable non renseignée



#### **Informations Accessibilité**

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – [denish@nelleaquitaine.ifrb.fr](mailto:denish@nelleaquitaine.ifrb.fr)

**Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs**

**Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations**